
CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMEDIATE.

Si vous avez le moindre doute quant aux suites à donner à ce document, veuillez consulter votre courtier, conseiller juridique, comptable ou autre conseiller professionnel.

BlackRock Strategic Funds (SICAV) (la « Société »)

Assemblée générale annuelle 2023

Jeudi 23 novembre 2023

Si vous avez vendu ou cédé vos actions de la Société, veuillez communiquer ce document immédiatement à l'acheteur, au cessionnaire ou au courtier, à la banque ou à tout autre agent par l'intermédiaire duquel ou de laquelle la vente ou la cession a été effectuée afin qu'il soit remis aussi rapidement que possible à l'acheteur ou au cessionnaire.

Siège social : 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg

Numéro d'enregistrement de la Société : B 127481

Administrateurs : Geoffrey Radcliffe, Paul Freeman, Denise Voss, Davina Saint, Keith Saldanha, Bettina Mazzocchi et Vasiliki Pachatouridi

NM1123U-3208953-1/3

BlackRock Strategic Funds (SICAV)
(la « Société »)

Le 2 novembre 2023

Cher Actionnaire,

Assemblée générale annuelle

Ci-joint, l'avis de convocation à l'assemblée générale annuelle 2023 de la Société (l'« AGA ») ainsi qu'un formulaire de procuration et un bulletin de vote pour les actionnaires habilités à voter les résolutions de l'AGA mais qui ne peuvent assister à l'AGA (ou à tout ajournement de celle-ci).

Questions à traiter

Éléments 1, 2, 3 et 11

Ces éléments figurant dans l'avis portent sur des points qui sont normalement inscrits à l'ordre du jour d'une AGA, à savoir la réception et l'examen des comptes annuels, une revue des affaires de la Société au moyen de l'examen des comptes annuels, l'approbation du paiement des dividendes pour l'exercice clos le 31 mai 2023, le quitus au Conseil pour l'exercice de ses fonctions durant l'exercice comptable écoulé et l'approbation de la rémunération des Administrateurs.

Éléments 4 à 10

Les éléments 4 à 10 portent sur le renouvellement de la nomination d'Administrateurs conformément à la loi luxembourgeoise sur les sociétés et requièrent l'adoption d'une résolution ordinaire de la Société.

Le Conseil s'engage à conserver un juste équilibre des compétences, de l'expérience, de l'indépendance et des connaissances de la Société et est favorable à un renouvellement planifié et progressif du Conseil. À l'heure actuelle, le Conseil compte sept Administrateurs, dont deux sont réputés être indépendants.

Les parcours professionnels détaillés des Administrateurs candidats à leur réélection figurent à l'Annexe de l'Avis, et de plus amples informations sur la composition et les responsabilités du conseil sont contenues dans la Déclaration sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le Rapport annuel.

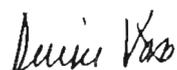
Élément 12

Il est demandé aux Actionnaires d'examiner et, s'ils le jugent opportun, d'approuver, lors de l'AGA, la nomination de Deloitte Audit S.à.r.l. comme cabinet d'audit de la Société.

Recommandation

Le Conseil estime que les résolutions qui seront proposées à l'AGA le sont dans le meilleur intérêt des actionnaires et de la Société pris dans leur ensemble et, en conséquence, les Administrateurs vous recommandent fortement de voter en faveur des résolutions à l'AGA.

Veillez agréer l'expression de mes salutations distinguées,



Denise Voss

Présidente